



Litige concernant des places pour un parc d'attraction valide

Par **alex**, le **11/07/2011** à **19:56**

Bonjour,

je vous contacte afin d'avoir des infos sur ma situation actuelle.

Explication:

J'ai vendu le 1er juillet 4 places pour un parc d'attraction via une annonce passée sur le site leboncoin.fr . L'acheteur m'a envoyé son paiement par chèque, puis je lui ai envoyé les 4 places par mail (car ce sont des billets électroniques) le 8 juillet.

Sur ces billets, il est écrit que les billets sont valables du 20 juin au 13 novembre 2011.

L'acheteur vient de m'appeler en me disant qu'il est d'une colère verte car le parc l'a refusé car il y avait d'écrit sur le billet en tout petit dans la section conditions:

Offre valable du 20 juin au 13 novembre 2011, Non valable du 9 juillet au 28 août.

Chose que je n'avais pas vu! (comme beaucoup de personnes je pense m'être fait avoir sur ce point). il me reproche donc de lui avoir caché cette hors période et considère cela comme une arnaque.

A aucun moment il ne m'a posé de question sur la date de validité (sinon j'aurais bien vérifié et je me serais aperçu de la hors période!)

Il m'a menacé de ne pas en rester là et de porter plainte contre moi pour escroquerie, et de venir régler ces comptes avec moi à mon domicile...

Voici la situation actuelle. Je souhaite savoir si il y a effectivement "escroquerie" comme il le

prétend? Que dois-je faire?

Aussi, si il venait à venir chez moi et qu'il fesait acte de violence, que dois-je faire?

Si il vous faut d'autres détails je reste à votre disposition!

merci pour votre aide qui me sera d'une grande utilité!

Alex

Par **mimi493**, le **11/07/2011 à 20:02**

Quel était le texte de l'annonce ?

Par **alex**, le **11/07/2011 à 20:12**

bonjour, c'est moi qui a posté l'annonce sur leboncoin.fr.